

Séance ordinaire du 9 juillet 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi neuf juillet deux mille dix-neuf à neuf heures, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-09-00

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 9 juillet 2019.

Le membre du comité exécutif Janet Jones divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante et quitte la séance avant le début des délibérations et du vote sur celle-ci.

CE-2019-09-01

Ratification d'un mandat à un cabinet d'avocats pour la fourniture de services professionnels et mandat d'appel à la Direction des affaires juridiques

[Document d'aide à la décision DAJ-2019-003](#)

Il est résolu de ratifier le mandat confié à Morency, société d'avocats, dans le cadre de la poursuite opposant la Ville à Stéphane Mathieu (Cour d'appel, dossier 200-09-009963-197) et de ratifier le mandat à la Direction des affaires juridiques, afin de porter en appel le jugement rendu dans la poursuite opposant la Ville à Michel Kirouac et Audrey Rousseau (Cour supérieure, dossier 200-17-028636-181), et ce, sous réserve de la disponibilité budgétaire.

Le membre du comité exécutif Janet Jones reprend son siège.

CE-2019-09-02

Aide financière à Événements jeunesse Venite Adoremus

[Document d'aide à la décision GRE-2019-184](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Événements jeunesse Venite Adoremus, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-09-03

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Maison de soins palliatifs du Littoral

[Document d'aide à la décision GRE-2019-186](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Maison de soins palliatifs du Littoral, le 8 novembre 2019 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-09-04

Aide financière à la Commission scolaire des navigateurs (école de la Ruche)

[Document d'aide à la décision GRE-2019-188](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 450 \$ la Commission scolaire des navigateurs (école de la Ruche), pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-09-05

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation jonction pour elle et aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision GRE-2019-189](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Amélie Landry et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation jonction pour elle, le 16 octobre 2019 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 50 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-09-06

Aide financière au Cercle de fermières Sainte-Bernadette

[Document d'aide à la décision GRE-2019-191](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 800 \$ au Cercle de Fermières Sainte-Bernadette, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-09-07

Aide financière à la Fondation jonction pour elle

[Document d'aide à la décision GRE-2019-192](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à la Fondation Jonction pour elle, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-09-08

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Rues Principales

[Document d'aide à la décision GRE-2019-194](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de Rues Principales, le 2 octobre 2019 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-09-09

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation du Sixième

[Document d'aide à la décision GRE-2019-195](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Isabelle Demers, Janet Jones, Fleur Paradis et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de Fondation du Sixième, le 27 juillet 2019 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-09-10

Aide financière à la Maison de la famille Rive-Sud

[Document d'aide à la décision GRE-2019-196](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 600 \$ à la Maison de la famille Rive-Sud, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Le président du comité exécutif prend son siège.

CE-2019-09-11

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour le prolongement des services de la rue de la Rotonde et du développement du parc industriel (secteur Charny)

[Document d'aide à la décision GEN-2019-058](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour le prolongement des services de la rue de la Rotonde et du développement du parc industriel (secteur Charny) au montant maximal de 668 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-04

CE-2019-09-12

Financement de la dépense relative aux travaux de renforcement de l'interconnexion du réseau d'aqueduc (phase I, secteurs Lévis et Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision GEN-2019-078](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de renforcement de l'interconnexion du réseau d'aqueduc (phase I, secteurs Lévis et Saint-Romuald) par la mise en place d'une conduite de 600 millimètres de diamètre dans le cadre du projet du prolongement de la rue Saint-Omer (secteur Lévis), au montant maximal de 1 200 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

CE-2019-09-13

Acquisition d'une partie des lots 2 431 637 et autres du cadastre du Québec et acquisition des lots 2 221 875 et autres de ce cadastre (boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis), financement afférent et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lots et de ces lots

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-026](#)

Il est résolu :

- d'acquérir une partie du lot 2 431 637 du cadastre du Québec d'une

superficie approximative de 36,3 mètres carrés, une partie du lot 3 522 464 de ce cadastre d'une superficie approximative de 16,7 mètres carrés et une partie du lot 4 960 525 de ce cadastre d'une superficie approximative de 85,9 mètres carrés, au prix de 36 500 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie légale et aux autres conditions énoncées à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-026, les frais relatifs à la transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que ces parties de lots sont affectées à l'utilité publique;

- d'acquérir une partie du lot 3 522 463 de ce cadastre d'une superficie approximative de 11,7 mètres carrés, au prix de 1 800 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie légale et aux autres conditions énoncées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à la transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que cette partie de lot est affectée à l'utilité publique;
- de financer la dépense relative à relative à l'acquisition d'une partie des lots 2 431 637, 3 522 464, 4 960 525 et 3 522 463 de ce cadastre et à l'acquisition des lots 2 221 875, 2 431 752, 3 522 461, 3 892 329 et 3 892 332 de ce cadastre et les frais afférents au montant maximal de 310 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'acquérir les lots 2 221 875, 2 431 752, 3 522 461, 3 892 329 et 3 892 332 de ce cadastre, au prix de 248 300 \$, plus taxes si applicables, sans garantie légale, et aux autres conditions énoncées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à la transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le directeur des Infrastructures à signer l'offre, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que ces lots sont affectés à l'utilité publique;
- subsidiairement, de céder à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle de distribution et de télécommunication d'une largeur de 1,5 mètre de chaque côté du centre des lignes et des haubans, s'il y a lieu, sur les lots 2 431 752 et 2 221 875 de ce cadastre et sur l'ensemble du lot 3 522 461 de ce cadastre, telle qu'elle est montré sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, en faveur d'Hydro-Québec et de Bell, les frais de l'établissement de la servitude à être assumés par la Ville, de conclure et d'autoriser le directeur des Infrastructures à signer l'addenda à intervenir à cet effet, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-09-14

Bail à intervenir avec Café bonté divine Lévis inc. pour la location d'une partie du lot 2 436 017 du cadastre du Québec (concernant l'emprise de la rue Saint-Laurent, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de ce lot

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-048](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Café bonté divine Lévis inc.,

concernant l'utilisation d'une partie du lot 2 436 017 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 22,1 mètres carrés, à des fins de terrasse, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-048, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique, et ce, pour la durée du bail à intervenir entre les parties.

CE-2019-09-15

Modification de la résolution CE-2018-11-78 « Acquisition d'une partie du lot 3 579 463 du cadastre du Québec, confirmation relative à l'utilisation de ce lot du cadastre du Québec et intervention à l'acte de servitude entre Hydro-Québec, Bell et le propriétaire du lot 3 579 463 de ce cadastre (rue Saint-Thomas, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-049](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-11-78 « Acquisition d'une partie du lot 3 579 463 du cadastre du Québec, confirmation relative à l'utilisation de ce lot du cadastre du Québec et intervention à l'acte de servitude entre Hydro-Québec, Bell et le propriétaire du lot 3 579 463 de ce cadastre (rue Saint-Thomas, secteur Lévis) » par le remplacement, au premier paragraphe de l'alinéa, des mots « avec la garantie légale » par les mots « sans la garantie légale ».

CE-2019-09-16

Crédits additionnels afin de couvrir les dépenses relatives aux besoins liés à la légalisation du cannabis

[Document d'aide à la décision POL-2019-012](#)

Il est résolu d'autoriser les crédits additionnels au montant maximal de 175 787 \$ aux postes de revenus et dépenses indiqués à la fiche de prise de décision POL-2019-012, afin de couvrir les dépenses relatives aux besoins liés à la légalisation du cannabis, ce montant correspondant à l'aide financière reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

CE-2019-09-17

Organisation annuelle d'une cérémonie de citoyenneté

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-021](#)

Il est résolu :

- d'autoriser le Service du développement social et communautaire de la Direction de la vie communautaire et la Direction des communications à organiser annuellement, en collaboration étroite avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, une cérémonie de citoyenneté dans les locaux de la Ville;
- d'autoriser la chef du Service du développement social et communautaire de la Direction de la vie communautaire à convenir avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, des modalités liées à la tenue de la cérémonie de citoyenneté, et par conséquent, de conclure et de signer les ententes à intervenir, et ce, en conformité avec le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif.

CE-2019-09-18**Financement de la dépense relative à l'acquisition et à la réalisation des travaux d'installation d'une remontée mécanique quadruple pour le Centre de plein air de Lévis**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2019-009](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'acquisition et à la réalisation des travaux d'installation d'une remontée mécanique quadruple pour le Centre de plein air de Lévis au montant maximal de 1 075 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2019-09-19**Acquisition d'une servitude d'égout pluvial sur une partie du lot 1 963 241 du cadastre du Québec (chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-100](#)

Il est résolu d'accepter la promesse de cession de servitude du propriétaire du lot 1 963 241 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 80 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-100, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

CE-2019-09-20**Avenant au contrat de location à intervenir avec Le vélo vert inc. (local additionnel situé au 5995, rue Saint-Laurent, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-103](#)

Il est résolu de conclure l'avenant au contrat de location à intervenir avec Le vélo vert inc., concernant un local additionnel situé au 5995, rue Saint-Laurent (secteur Lévis), et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2019, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-103, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-09-21**Bail à intervenir avec Parc nautique Lévy (1984) inc. concernant la location d'une partie des lots 3 707 174 et autres du cadastre du Québec à des fins d'entreposage de remorques à bateaux (rue Perrault, secteur Saint-Romuald)**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-104](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Parc nautique Lévy (1984) inc., concernant la location d'une partie des lots 3 707 174, 3 707 173 et 2 157 678 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 1 704,6 mètres carrés, à des fins d'entreposage de bateaux et de remorques à bateaux, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-104, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif reprend son siège.

CE-2019-09-22

Attribution du contrat pour la réfection de la passerelle du parc des Chutes-de-la-Chaudière et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2019-078](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réfection de la passerelle du parc des Chutes-de-la-Chaudière (appel d'offres 2019-50-52), à Cimota inc., au prix négocié, pour une dépense estimée à 275 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2019-09-23

Attribution du contrat pour l'inspection par caméra des réseaux d'égout (2019-2020)

[Document d'aide à la décision APP-2019-088](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'inspection par caméra des réseaux d'égout (2019-2020) (appel d'offres 2019-50-49), à Véolia ES Canada services industriels inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 314 850 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-09-24

Dépôt des listes de certains contrats au 30 avril 2019

[Document d'aide à la décision APP-2019-090](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 avril 2019, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} au 30 avril 2019 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} au 30 avril 2019, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} au 30 avril 2019, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2019-09-25

Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux de construction d'une conduite d'égout sanitaire reliant les secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Saint-Nicolas

[Document d'aide à la décision APP-2019-093](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux de construction d'une conduite d'égout sanitaire reliant les secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Saint-Nicolas (appel d'offres 2017-55-113), attribué par la Direction générale, le 20 novembre 2017, au montant de 52 323,70 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-093, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2019-09-26

Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour le prolongement de la rue Saint-Omer (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2019-095](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour le prolongement de la rue Saint-Omer (secteur Lévis) (appel d'offres 2016-55-74), attribué par la résolution CV-2016-08-23, au montant de 66 233,86 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-095, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2019-09-27

Modification du contrat relatif à la fourniture de fûts en béton centrifugé de 5.8 mètres et de 9.9 mètres

[Document d'aide à la décision APP-2019-096](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif à la fourniture de fûts en béton centrifugé de 5.8 mètres et de 9.9 mètres (appel d'intérêt 2016-50-25), attribué par la résolution CV-2016-07-95, au montant de 17 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-096, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2019-09-28

Modification du contrat pour la fourniture du service de déneigement des aires de stationnement

[Document d'aide à la décision APP-2019-097](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture du service de déneigement des aires de stationnement (appel d'offres 2015-50-100), attribué par la résolution CV-2015-11-89, au montant de 30 633,66 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-097, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2019-09-29

Attribution du contrat pour l'aménagement d'une placette extérieure au Centre communautaire Gérard-Dumont (secteur Pintendre) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2019-100](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'aménagement d'une placette extérieure au Centre communautaire Gérard-Dumont (secteur Pintendre) (appel d'offres 2019-50-60), à Les entreprises S. Bergeron inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 159 416 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2019-09-30

Attribution du contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de déneigement pour camion six roues

[Document d'aide à la décision APP-2019-102](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de déneigement pour camions six roues (appel d'offres 2019-50-59), à Équipements lourds Papineau inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 126 800 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-09-31

Vente d'une partie du lot 2 223 368 du cadastre du Québec (rue Lamartine, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-046](#)

Il est résolu :

- de vendre à Placements Pirono inc., une partie du lot 2 223 368 du cadastre du Québec, d'une superficie de 669 mètres carrés, telle qu'elle est montrée en annexe et selon les conditions prévues à l'avant-contrat annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-046, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par les Placements Pirono inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'affecter le produit de la vente à la réserve financière pour le développement du territoire en matières économique, environnementale, patrimoniale et historique;
- de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique.

CE-2019-09-32**Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en génie pour des travaux de réfection complète et de remplacement de conduites de diverses rues sur le territoire de la ville**

[Document d'aide à la décision APP-2019-044](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en génie pour des travaux de réfection complète et de remplacement de conduites de diverses rues sur le territoire de la ville (appel d'offres 2017-55-104), attribué par la Direction générale, le 10 octobre 2017, au montant de 23 265 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-044, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2019-09-33**Option de renouvellement du contrat pour l'inspection préventive et l'entretien des feux de circulation et de l'éclairage public**

[Document d'aide à la décision APP-2019-098](#)

Il est résolu d'exercer l'option de renouvellement d'une durée d'une année prévue au contrat pour l'inspection préventive et l'entretien des feux de circulation et de l'éclairage public (appel d'offres 2018-50-31), attribué par la résolution CV-2018-03-24, à Voltec ltée., pour une dépense estimée à 113 700 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-09-34**Attribution du contrat pour la réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette et réfection du mur de soutènement de la côte Louis-Fréchette (secteur Lévis) et de décréter ces travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2019-099](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette (phase 5), et réfection du mur de soutènement de la côte Louis-Fréchette (secteur Lévis), (appel d'offres 2019-50-45) à Les excavations Lafontaine inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 7 558 554,88 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2019-09-35**Financement afférent et promesse de modification d'une servitude et autorisation à exécuter des travaux municipaux concernant l'installation d'un poste de pompage et d'un réservoir tampon sur une partie du lot 2 296 072 du cadastre du Québec (secteur Pintendre)**

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-045](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la modification d'une servitude existante sur une partie du lot 2 296 072 du cadastre du Québec (secteur Pintendre), au montant maximal de 48 000 \$, à même le règlement d'emprunt

RV-2018-18-03.

Il est également résolu d'accepter la promesse de modification d'une servitude et autorisation à exécuter des travaux municipaux, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-045, concernant l'installation d'un poste de pompage et d'un réservoir tampon sur une partie du lot 2 296 072 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-09-36

Financement afférent, attribution de contrat pour la reconstruction du poste de pompage Kennedy et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2019-101](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à la réfection et à la mise aux normes du poste de pompage Kennedy (secteur Pintendre), au montant maximal de 324 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour la reconstruction du poste de pompage Kennedy (appel d'offres 2019-50-57), à Allen entrepreneur général inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 663 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2019-09-37

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour la conception et la construction de deux jeux d'eau sur le territoire de la ville

[Document d'aide à la décision APP-2019-103](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour la conception et la construction de deux jeux d'eau sur le territoire de la ville (appel d'offres 2019-55-62), à Vortex structures aquatiques international inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 457 785,40 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-09-38

Attribution du contrat pour l'aménagement d'une aire de glissade au parc de la rivière Etchemin et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2019-105](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'aménagement d'une aire de glissage au parc de la rivière-Etchemin (appel d'offres 2019-50-68), à Transport Beurivage inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 112 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2019-09-39

Aide financière à la Commission scolaire des navigateurs (école du Grand-Fleuve)

[Document d'aide à la décision GRE-2019-202](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à la Commission scolaire des navigateurs (école du Grand-Fleuve), pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-09-40

Aide financière au Club fadoq les Riverains de Breakeyville

[Document d'aide à la décision GRE-2019-197](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ au Club fadoq les Riverains de Breakeyville, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-09-41

Aide financière à REGART, centre d'artistes en art actuel

[Document d'aide à la décision GRE-2019-198](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à REGART, centre d'artistes en art actuel, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-09-42

Aide financière au Club fadoq Pintendre

[Document d'aide à la décision GRE-2019-199](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 900 \$ au Club fadoq Pintendre, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-09-43

Aide financière à Associations de baseball mineur Desjardins

[Document d'aide à la décision GRE-2019-200](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Associations de baseball mineur Desjardins, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-09-44

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation au 2^e Sommet des Premières nations et des municipalités sur la réconciliation

[Document d'aide à la décision GRE-2019-201](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Steve Dorval et Janet Jones et tout autre membre intéressé à participer au 2^e Sommet des Premières nations et des municipalités sur la réconciliation, les 29 et 30 août 2019 à Wendake et à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-09-45**Modification du contrat pour la mise aux normes et le réaménagement mineur du Vieux bureau de poste**

[Document d'aide à la décision APP-2019-089](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la mise aux normes et le réaménagement mineur du Vieux bureau de poste (appel d'offres 2019-50-07), attribué par la résolution CE-2019-02-58, au montant de 42 583,69 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-089, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2019-09-46**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Maison de soins palliatifs du Littoral et aide financière à cet organisme**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-204](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Steve Dorval, Janet Jones et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Maison de soins palliatifs du Littoral, le 13 août 2019 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne

CE-2019-09-47**Levée de la séance**

La séance est levée à 12 h 50.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
